

4 décembre 2017

Réponse du Conseil administratif à la résolution du 7 mars 2017 de M^{mes} et MM. Grégoire Carasso, Laurence Corpataux, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Pascal Spuhler, Jean-Charles Lathion, Sylvain Thévoz, Maria Pérez, Marie-Pierre Theubet et Uzma Khamis Vannini: «Pour le maintien du slowUp genevois».

TEXTE DE LA RÉOLUTION

Considérant:

- la déclaration de M. le maire Guillaume Barazzone à propos de l'édition 2016 du slowUp: «C'est déjà la 12e édition du slowUp à Genève. En tant que maire de la Ville de Genève, je ne peux que me réjouir de cet engouement pour les modes de déplacement respectueux de l'environnement. Dans l'hypercentre, le vélo ou même la marche restent souvent les modes de déplacement les plus rapides. Privilégier la mobilité douce en ville, c'est aussi s'engager concrètement contre la pollution. Celle-ci, nous le savons, génère de plus en plus de maladies et de complications respiratoires chez les citoyens. Le slowUp est l'occasion rêvée, pour celles et ceux qui ne la pratiquent pas encore, d'essayer une mobilité douce, ludique et adaptée à ses besoins et à ses capacités. Pas facile d'y renoncer une fois qu'on y a goûté!» (<http://www.slowup.ch/geneve/fr/bienvenue.html>);
- les succès de ces journées à Genève, comme ailleurs en Suisse et en Europe;
- la nouvelle loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée par le peuple le 5 juin 2016, qui donne la priorité à la mobilité douce et aux transports publics dans les centres urbains;
- la décision scandaleuse de Genève Tourisme de supprimer l'édition 2017 suite aux déficits des Fêtes de Genève en 2016,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de s'engager activement auprès des partenaires concernés pour la réalisation de l'édition 2017 du slowUp et sa pérennisation.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les auteurs de la résolution du 7 mars 2017 «Pour le maintien du slowUp genevois» demandent au Conseil administratif qu'il s'engage activement auprès des partenaires concernés par l'organisation du slowUp, afin, d'une part, que cette manifestation ait lieu en 2017 et que, d'autre part, elle soit pérennisée.

A titre liminaire, le Conseil administratif tient à réaffirmer son intérêt pour le slowUp et son soutien aux organisateurs de cet événement.

Ainsi, lorsque la Fondation Genève Tourisme et Congrès a annoncé qu'elle n'était plus en mesure d'organiser cet événement, le Conseil administratif a approché le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) afin de déterminer dans quelle mesure ce département pourrait reprendre, à son compte, l'organisation du slowUp. Il est rappelé que le DETA organise déjà, avec l'appui de la Ville de Genève, la «Journée sans ma voiture».

Dans le cadre de ces échanges, la Ville de Genève a garanti un certain nombre de prestations, soit notamment: une présence importante de policiers municipaux afin d'assurer la sécurité des participants, eu égard à la fermeture de nombreuses routes, la gratuité de l'espace public occupé durant la manifestation et la gratuité du matériel de fête (vaubans, tentes, podiums, signalétique routière, etc.) mis à disposition par la Ville.

Dès lors, le DETA a étudié la possibilité que l'édition 2017 du slowUp soit organisée par ses services.

Finalement, le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) a été nanti d'une demande déposée par «l'Association Genève pour la promotion de la mobilité douce».

Cette demande portait sur l'organisation d'une journée de la mobilité douce qui reprend, dans les grandes lignes, le concept du slowUp. Une décision formelle a été rendue par le SEEP à la mi-juillet, étant précisé que le Conseil administratif avait préalablement donné son accord de principe à l'organisation de cet événement. Il a dès lors eu lieu le 20 août 2017. Le parcours a débuté au quai Gustave-Ador en direction de Cologny et a concerné, outre la Ville, cinq autres communes.

Dans ce cadre, il est important de noter qu'une association régionale a également la possibilité d'organiser un slowUp (qui est une marque protégée) sur son territoire en présentant une requête, accompagnée de la conception de la manifestation, à l'instance nationale (Fondation SuisseMobile – Secrétariat slowUp – 031 318 01 28), tout en remplissant certaines exigences de qualité fixées par cette dernière. L'organisation slowUp nationale a notamment un droit de regard sur le parcours, la date de l'événement (au regard du calendrier national), le contexte régional, le programme cadre ainsi que les transports et accès. L'organisation d'une manifestation similaire qui ne répondrait pas aux différentes normes imposées par l'instance nationale pourrait avoir lieu, mais ne pourrait en aucun cas utiliser la marque «slowUp» ni les montants alloués par cette dernière.

En termes de financement, si le financement de chaque slowUp est en principe assuré par les partenaires régionaux, la participation financière de l'organisation nationale et des partenaires nationaux (Migros, Rivella, SportXX, notamment)

varie entre 50 000 et 80 000 francs. Ces dernières années, cette participation était plutôt de l'ordre de 50 000 francs.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone